

le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro

40

Mai 2016

Au cours du 1er trimestre 2016, l'équipe municipale s'est consacrée, notamment, à l'élaboration du budget 2016 (voir page recto-verso). C'est un exercice délicat puisqu'il nous faut à la fois concilier la diminution des dotations de fonctionnement versées par l'Etat (cette année une baisse de près de 11.000 € soit une baisse cumulée de près de 28.000 € sur 3 ans), supporter des charges supplémentaires transférées par l'Etat vers les communes, tout en maintenant un niveau de service optimal et en engageant des programmes d'investissements nécessaires et importants pour notre avenir ou rendus obligatoires par l'Etat (mise en conformité aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public).

Pour répondre aux exigences de l'Etat, un cabinet d'études a été missionné pour établir un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui est obligatoire pour nos bâtiments ouverts au public. Celui-ci apportera un cadre juridique sécurisé mais il s'accompagnera d'un calendrier précis de réalisation et d'un engagement financier.



Etang de la Vora

Edito du Maire



Edito (suite) :

Dans le cadre des économies d'énergie et de la rénovation de notre éclairage public suite au diagnostic réalisé, le Conseil municipal a décidé d'en transférer la gestion pour 3 ans au SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère) pour accélérer la suppression des lampes au mercure, polluantes et énergivores ainsi que la mise aux normes de certaines armoires et dispositifs de commande.

Un cabinet d'études vient de vérifier par une reconnaissance sur le terrain certains points de la carte des aléas naturels avant son intégration dans le PLU. Il doit fournir également des préconisations techniques pour la mise aux normes et l'accessibilité de la salle des fêtes.

Le service Tourisme du Pays Voironnais et plusieurs élus ont reconnu la possibilité de cheminer le long de l'Ainan depuis la limite de la commune de St Geoire en Valdaine jusqu'à celle de Chirens. Cette démarche s'inscrit dans une diversification du réseau des sentiers de randonnée (PDIPR) avec une nouvelle approche environnementale et paysagère avec des vues très intéressantes qui mettent en valeur notre vallée et sa rivière.

Notre équipe municipale travaille à votre service en ayant toujours à cœur de défendre l'intérêt général des Massieutins, en gérant de manière efficace le présent et en prévoyant l'avenir.

Je vous souhaite une belle saison printanière à tous.

Votre Maire.

Roland Besson

Zoom sur les métiers qui recrutent :



Découvrez les métiers qui recrutent sur le territoire avec des témoignages d'entreprises locales !

La Maison de l'emploi organise, dans ses locaux, un zoom sur les métiers qui recrutent en Voironnais, le jeudi 26 mai 2016 à 9 heures. En s'appuyant sur les dernières données en matière d'emploi, des professionnels vont parler de leurs métiers et de leurs conditions d'accès, dans des secteurs aussi variés que l'alimentation, les services à la personne, l'industrie ...

Contact et renseignements : 04 76 93 17 18.

Aide à Domicile aux Personnes Agées et Handicapées (ADPAH) :

L'ADPAH du Pays Voironnais vous propose une offre de services 7j/7 (week-ends et jours fériés compris), de 8h à 20h pour faciliter la vie quotidienne des retraités, personnes âgées dépendantes, personnes adultes malades ou en situation de handicap. L'ADPAH est certifiée « NF Services aux personnes à domicile » attestant de son engagement qualité au plus près des besoins des personnes âgées. Pour tous renseignements sur les services, les possibilités des aides financières ou de réductions d'impôts, Tel. : 04.76.32.74.30.



Portrait :

A la Davière, installée avec son mari dans une ancienne ferme calme et fleurie, Martine-Clara Mousseron Dufort exerce depuis peu le métier méconnu de "coach de vie".

Après de nombreuses années dans une grande entreprise où elle était cadre commercial, Martine a choisi de ne plus vivre à 100 à l'heure, de vivre vraiment, de se recentrer sur l'essentiel, de prendre le temps.

Martine-Clara est pourtant une vraie femme d'action, carrée et déterminée, mais ce que l'on découvre d'abord c'est sa chaleur humaine, son sourire, son enthousiasme.

Pas étonnant qu'elle ait choisi ce nouveau métier de coach où elle accompagne des personnes qui souhaitent effectuer un changement dans leur vie professionnelle ou dans leur vie privée.

Etre coach est un vrai métier lorsqu'il s'exerce avec un diplôme de niveau Bac + 5, reconnu par l'Etat, ce qui est le cas de Martine-Clara, qui figure désormais dans le répertoire national RNCP, au niveau 1, équivalent à un master. Un métier qui lui sied bien, car elle a les pieds sur terre et une solide expérience des relations humaines !

"On vient me voir parce qu'on a envie de changer quelque chose dans sa vie ou dans son travail et qu'on n'y parvient pas seul. Parce qu'on a le sentiment de répéter les mêmes erreurs, ou que ce n'est pas à notre portée."

Martine-Clara Mousseron Dufort comprend vite et ne traîne pas en chemin. En dix séances, elle épouse solidement son "coaché" avec un plan d'actions qui donne très vite le sentiment d'avancer.

"Chacun a ses valeurs, ses projets, mais aussi ses limites. Mon rôle et de guider chaque personne sur ce chemin qui lui est propre, avec respect, pour lui permettre de réussir ce changement important dans sa vie".

Celles et ceux qui ont fait appel à elle, la recommandent. Ils y voient plus clair dans leurs choix et trouvent que leur vie leur ressemble davantage ! Une démarche précieuse dans un monde qui bouge parfois un peu trop fort.

Contact : Martine Mousseron Dufort. Tel 06 23 21 18 07. Mail : faureclara@gmail.com



Mise en accessibilité des bâtiments recevant du public – Démarchage abusif :

Les services de l'Etat en Isère (DDT) reçoivent de nombreux appels de commerçants, professions libérales, qui ont été contactés par des organismes pratiquant du démarchage abusif, voire agressif dans le cadre de la mise en accessibilité de leur établissement. Des sommes pouvant être importantes leur sont réclamées par ces démarcheurs indélicats, certains se présenteraient également comme étant des fonctionnaires de l'état, en communiquant des informations parfois inexactes !

Nous vous informons qu'aucun fonctionnaire de l'état n'est habilité à contacter les exploitants d'ERP et les sanctionner pour un défaut de dépôt d'Ad'Ap ou d'attestations. Par conséquent, nous vous invitons à nous informer en mairie, et à nous faire remonter tout dossier de plainte dont vous auriez connaissance.



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

Attention, soyons vigilants et prudents :

La mairie n'accrédite aucune société ou entreprise pour le démarchage ou la vente à domicile. Si un démarcheur fait référence à la mairie lors de ses visites ou appels téléphoniques, le signalez immédiatement à la Mairie (04.76.07.52.79).

Si vous êtes importunés par un ou des visiteurs inconnus, ne cédez pas à la pression ou à la menace verbale. Ne signez aucun devis d'isolation, de remplacement de fenêtres ou de volets.

Dans la mesure du possible, essayez de déstabiliser l'interlocuteur en prétendant que vos voisins ou membres de la famille passent vous voir plusieurs fois par jour.

Si vous remarquez des allers-venues d'une voiture dont les occupants semblent observer les alentours, visiblement en repérage, n'hésitez pas à noter le type, la marque, la couleur et surtout le numéro d'immatriculation du véhicule et ensuite à le communiquer aux services de la gendarmerie en composant le « 17 » ou à la mairie.

Si vous devez vous absenter de votre domicile pour plusieurs jours, informez vos voisins de votre départ et prenez contact avec les services de la Gendarmerie pour le leur signaler.



Renouée du Japon :



Pourquoi la renouée du Japon pose-t-elle problème ?

- Parce qu'elle risque d'envahir tout le terrain, puis des terrains limitrophes :
 - Sa croissance est très précoce et très rapide : elle concurrence la végétation en place et ses rhizomes sécrètent des substances toxiques pour les autres plantes
 - Le massif de renouée du Japon peut constituer un mur végétal de plus de 2m de hauteur par ailleurs peu esthétique en hiver
- Parce que sa puissance de dissémination est inouïe :
 - Son rhizome a des capacités de résistance énorme : un fragment gros comme une bille peut reconstituer un massif même après 10 ans de latence
 - Elle se bouture très facilement à partir de petits fragments de tige

Aucune technique d'éradication définitive de la renouée du Japon n'existe ! Les produits chimiques phytosanitaires se sont révélés insuffisants pour la détruire. Aussi, pour limiter la pollution des cours d'eau, nous vous déconseillons vivement l'usage de produits pesticides contre la renouée du Japon.

Si votre terrain est concerné par cette plante, nous vous invitons à suivre les recommandations de la fiche pratique présente sur le site internet de la commune de Massieu et disponible en mairie (s'informer, repérer les massifs en place, faucher régulièrement plutôt que broyer, déterrer les plans enlevant les rhizomes).



FÊTE DES VOISINS

*Partageons notre pique-nique
Chacun apporte ce qu'il veut :
salade, quiche, fromage, pain,
fruits, gâteau...*

Parc de la mairie de Massieu
Samedi 28 mai à partir de 11H00

BUVETTE SUR PLACE.
Jeux, Animations

Tel : : 06.80.85.27.15

lebaratin38620@gmail.com



Le Baratin, votre café associatif massieutin, organise pour la deuxième année consécutive la Fête des Voisins.

Toute la commune est invitée à partager cette journée unique. Les repas sont tirés du sac, des animations vous seront proposées tout au long de la journée...

Venez nombreux derrière la mairie dans le Parc de la Murgière (repli prévu dans la salle des fêtes en cas d'intempéries).

La Bara'Team

SPA – Campagne 2016 :

N'ACHETEZ PAS UN ANIMAL DE COMPAGNIE COMME UN BIEN DE CONSOMMATION COURANTE

Afin de sensibiliser le public à l'indignité de certaines méthodes de vente d'animaux de compagnie, la Confédération nationale des SPA de France lance une campagne d'affichage sur l'ensemble du pays en 2016, qu'il nous semble important de relayer localement.

La France compte 63 millions d'animaux de compagnie, un foyer sur deux en possède au moins un.

Si l'entourage proche, famille, amis, et les éleveurs déclarés restent la source majoritaire d'acquisition d'animaux de compagnie, de nouvelles filières de commercialisation douteuses se développent de plus en plus, présentant de nombreux dangers pour les animaux et leurs acquéreurs.

Acquérir un animal, c'est s'engager pour la durée de sa vie : l'achat d'impulsion est fortement déconseillé, les refuges sont remplis d'animaux acquis sur un coup de tête...

20% des chiots achetés sur internet sont morts dans les 6 mois, car issus de fermes d'élevages ne respectant pas les dispositions sanitaires nécessaires.

Les chiots confinés trop longtemps dans des fermes d'élevages risquent à l'âge adulte, de présenter des comportements craintifs ou agressifs.

LES PRECONISATIONS DES PROTECTEURS DES ANIMAUX :

N'achetez pas un animal sur un coup de tête ou un coup de cœur, et ne cédez pas aux modes, pensez aux contraintes auxquelles vous devrez faire face.

Privilégiez les éleveurs reconnus et contrôlés.

N'alimentez pas les filières douteuses en achetant à l'aveugle sur internet, dans les foires, les salons ou animaleries, au risque de vous ruiner en frais vétérinaires ou de devoir vous séparer d'un animal ingérable.

Sauvez un animal abandonné. Les refuges accueillent des animaux de tous âges et de toutes races, et leurs animateurs sauront vous orienter vers l'animal qui vous est le plus adapté.

En France, 260 SPA dans 93 départements accueillent les animaux en détresse, soutenez la SPA proche de chez vous !

Rendez-vous sur www.cnspa.org

Défense de l'animal – Confédération nationale des SPA de France

26 rue Thomassin – 69002 LYON



Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - cnspa.fr

Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



Animations déchets :

Lundi 23 mai de 17h à 19h, atelier d'information sur le lombricompostage au site écologique de La Buisse. A l'issue de votre participation, vous pourrez vous procurer votre lombricomposteur au tarif préférentiel de 25 euros.

Mercredi 1er juin, atelier de fabrication de produits ménagers à base de produits naturels. Rendez-vous au Centre social Béraudier à Voiron sur inscription au 04.76.67.96.10.

Pour en savoir plus : www.paysvoironnais.com ou numéro vert : 0 800 508 892.



Rendez-vous avec les animaux :

En prélude à la fête de la petite enfance la halte-garderie itinérante et le Relais d'Assistantes Maternelles de la Valdaine ont organisé conjointement une matinée sur le thème des animaux, le vendredi 29 avril, dans le parc de la Murgière.

Les enfants se sont adonnés aux joies de la pêche dans notre mare. De nombreux têtards, une petite grenouille, un dytique, des nèpes et des larves de libellules de différentes tailles ont pu être observés. Tous ces animaux ont été remis à l'eau à la fin de la matinée.

Fait rare, nous avons pu voir deux libellules qui venaient de naître et qui séchaient leurs ailes avant de prendre leur envol.

Devant l'orangerie, c'est la présence des animaux de la « P'tite ferme bohème », un âne, deux chèvres naines, un bétailier, des lapins et des poules, qui a permis aux petits de passer un agréable moment.

Embellissons notre village :



Nul besoin d'être un jardinier confirmé. Quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils, et surtout une bonne dose d'amour des plantes pour provoquer une explosion de couleurs et de parfums.

La municipalité organise comme chaque année un concours des maisons fleuries et des jardins potagers ornementaux. Les plus beaux d'entre eux, présélectionnés, seront classés par un jury qui sillonnera les rues de notre bourgade au mois de juillet. Une cérémonie réunira les lauréats pour les féliciter et les récompenser.

D'avance, un grand MERCI à ceux qui contribuent à embellir notre village.

Bon jardinage à tous !

LA CIE DES P'TITS BOUTS

PROPOSE SON

1^{ER} FESTIVAL DE THÉÂTRE

SALLE DES FÊTES À MASSIEU

Vendredi 10 juin à 20h30

L'Atelier de St Jo de Voiron présente :
« Journée No Limit »
de Camélia DARGIS

Dimanche 12 juin à 14h30

Les Ados de La Cie des P'tits Bouts et les
Ados de l'Atelier St Jo nous proposent :

- De revisiter les sketchs de Fernand Reynaud
- De parodier nos anciens
- De jouer aux petites têtes blondes

Samedi 11 juin à 19h30

Première partie
Les Fous du Théâtre présentent :
« Aux Urnes citoyennes »
de Jean-Jacques BONZON

Deuxième partie
Les adultes de La Cie des P'tits Bouts
présentent
« Maudit Barbecue » de Stéphane TITECA

Venez passer un bon moment d'humour de rire...

Tarifs :

Spectacle unique : Adulte : 8€ Enfant : 4€
Passe famille 1 spectacle (2 adultes + 2 enfants et plus) : 18€

Passe 2 jours : Adultes : 10€ Enfant : 6€
Passe famille : 25€

Passe 3 jours : Adultes : 13€ Enfants : 8€
Passe famille : 30€

Vendu uniquement sur place
Buvette et petite restauration

Samedi 18 juin : Tournoi mixte de rugby

Organisé par le RC des Guenilles, dans le parc de la Murgière à partir de 16h, suivi d'un barbecue en soirée.

Le parc de la Murgière et la chalarose du frêne :



Depuis quelques temps, un certain nombre de frênes du parc dépérissent. Atteints par un champignon invasif, ils se dessèchent.

Cette maladie, la chalarose du frêne, est apparue en Pologne puis en Lituanie au début des années 1990. Elle s'est depuis répandue à travers l'Europe. En France, le premier foyer a été décelé en 2008, précisément en Haute-Saône, puis dans le Pas-de-Calais fin 2009. Progressivement, les zones contaminées se sont rejoindes et tous les départements situés au nord d'une ligne approximative Cherbourg-Grenoble sont touchés.

Les arbres atteints présentent des flétrissements et/ou des nécroses du feuillage, des mortalités de rameaux, des nécroses associées à une coloration grise du bois sous-jacent. Tous les âges sont touchés. Les premiers symptômes s'observent sur les jeunes sujets et, de façon concomitante, des mortalités de pousses et de fines branches se multiplient chez les arbres adultes. Des nécroses sur le collet sont aussi observées sur un grand nombre d'arbres. L'état sanitaire des arbres touchés au collet se dégrade rapidement alors que la maladie progresse lentement sur ceux qui ne présentent pas de nécroses au collet.

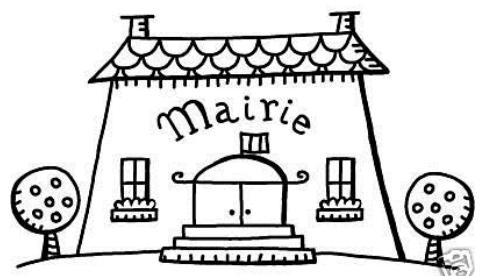
Des frênes atteints par la maladie ont tendance à débourrer très tardivement (mi-mai/début juin). Par ailleurs, il est important de noter que certains frênes perdent leurs feuilles prématurément à la fin de l'été. Il pourrait s'agir là d'un phénomène de résistance à la maladie.

Des frênes malades ont été repérés dans le parc. L'objectif est de les remplacer en introduisant de nouvelles essences qui viendront enrichir le sentier botanique. Pour mener à bien ce projet, nous souhaiterions bénéficier de la compétence d'étudiants en « aménagements paysagers » qui rechercheraient des sujets de fin d'études.

Fermeture estivale de certains services :

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 1er août 2016 au dimanche 7 août 2016.

La halte-garderie itinérante sera fermée du lundi 1er août au vendredi 19 août 2016 inclus.



Demande de passeport :



La mairie de Voiron est raccordée à une plateforme d'échanges dématérialisés de données d'état-civil depuis le 16 mars 2016. Pour une demande de passeport, la fourniture des actes de naissances n'est plus nécessaire pour les usagers ou les enfants mineurs nés à Voiron. Il en va de même pour les usagers dont la commune de naissance aurait elle-même rejoint ce dispositif COMEDEC.

Massieu Cyclotourisme :



La saison 2016 a démarré début mars, malgré une météo un peu fraîche.

Le club compte une quarantaine de licenciés adultes qui vont silloner les routes environnantes le jeudi et samedi selon le planning établi mensuellement, mais également participer aux randonnées des autres clubs le samedi ou le dimanche.

Une dizaine de jeunes se retrouvent le samedi après-midi, encadrés par leurs éducateurs, pour des sorties VTT sur site ou délocalisées.

A noter la participation de 27 de nos adhérents lors de la randonnée des 10 communes de Voiron le 12 mars, avec une première coupe remportée par l'école cyclo.

La 29ème randonnée annuelle du Val d'Ainan se déroulera dimanche 3 juillet 2016. Au programme :

- Circuits route : 43 – 60 – 80 et 110 km / dénivelé de 630 m – 1000 m – 1400 m et 2200 m
- Circuits VTT : 22 – 33 et 52 km / dénivelé de 460 m – 640 m et 1150 m
- Circuits pédestres : 8 km (familial) – 13 et 15 km / dénivelé 240 m – 430 m et 480 m



Inscriptions et départ au Parc de la Murgière, de 7 h à 10 h 30.

Des ravitaillements et boissons seront offerts sur chaque circuit, ainsi que la traditionnelle paëlla à l'arrivée pour le réconfort des participants et pour prolonger cette journée de convivialité.

Vous aimeriez pratiquer le cyclotourisme ? Venez-vous joindre à nous sans aucun engagement !!!

Pour tous renseignements : massieucyclo.ffct.org ou tél : 06 95 34 24 82

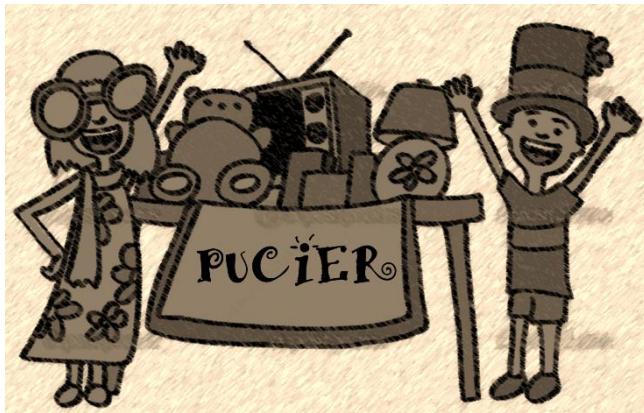
Pucier du sou des écoles :

Le Sou des Ecoles organise son 3ème pucier dimanche 5 juin, dans le parc de la Murgière. Vous êtes tous invités à nous rendre visite à partir de 8h30 où l'équipe du Sou tiendra une buvette et proposera une petite restauration.

Si vous souhaitez tenir un stand, nous vous proposons des emplacements à

3 € le mètre linéaire, et nous vous donnons la possibilité de louer des tables ou des bancs de 2 mètres de long, à 3 € la location (dans la limite des stocks disponibles). L'installation des exposants se fera de 6h30 à 8h30. Nous vous invitons à réserver votre emplacement dès à présent.

Vous pouvez nous joindre par mail soudesecolesmassieu@gmail.com, ou en contactant



directement Caroline Chamorro au 06.60.59.47.65 pour plus de renseignements.

Soirée Cabaret

A Saint Geoire en Valdaine

A Saint Geoire en Valdaine

Le samedi 21 mai 2016 à 20h30

Espace Versoud

Cocktail Melody

Accueille

"Pink Lady Show"



Adulte : 12€ - de 13 à 18 ans : 8€

Réservez vite :

04 76 07 10 87 - 06 76 12 45 04 - 04 76 07 19 35

Fête de la Petite enfance :



Cette année, la Fête de la Petite Enfance aura lieu le samedi 21 mai dans le parc de la mairie de Massieu de 15h à 19h.

Comme chaque année depuis 2013, cette fête est l'aboutissement du travail entre structures petite enfance (halte-garderie, centre de loisirs, assistants maternels et RAM : Relais Assistants Maternels) et élus pour offrir aux jeunes enfants (0/6 ans) un temps de jeu et de complicités en famille.

L'an dernier, 272 personnes (dont très exactement 100 enfants de moins de 6 ans) sont venues pour jouer et découvrir le monde de la petite enfance de notre territoire.

La Fête de la Petite Enfance englobe plusieurs dimensions : elle permet aux structures de tisser des liens, de bâtir un projet commun puis de le proposer au public. Les familles ont alors l'occasion de discuter avec le personnel de chaque lieu d'accueil et de connaître et faire connaître autour d'eux ce qui existe sur leur territoire.

Mais aussi, beaucoup de parents s'interrogent sur l'accueil de leur enfant chez les assistantes maternelles : quelles activités proposent-elles ? Quelle socialisation pour l'enfant ?

Et bien, la fête de la Petite Enfance permet de lever le voile sur cette profession en proposant aux enfants les jeux que l'on retrouve chez les « AssMat ». Cette fête permet aussi de discuter de vive voix et de voir des photos de leur savoir-faire prises tout au long de l'année que ce soit à leur domicile ou aux temps collectifs proposés par le Relais Assistants Maternels.

La Fête de la Petite Enfance est finalement un temps d'échanges ludique autour de l'enfant, où tout le monde fait le plein de découvertes.

Calendrier du Baratin – Café associatif massiotin :

Le concept : Le 1er vendredi du mois, de 19.00 à 22.00 à l'Orangerie, les Baratineurs Agrées (cotisation annuelle de 5 euros pour les plus de 16 ans) se réunissent pour discuter, jouer, participer à des soirées thématiques, consommer de la bière ou des sirops locaux, partager leur préparation culinaire, se rencontrer et faire connaissance.

Voici le programme jusqu'à la rentrée :

- 28 MAI 2016 : fête des voisins / Fête des voisins - Dans le parc du château ou à la salle des fêtes en cas de pluie – ouvert à tous, baratineurs ou pas...
- 3 juin : soirée jeux
- 1er juillet : Massieu plage – Le beau temps permet de se mettre en terrasse, sortir les boules et le Mulki, et profiter de la douceur de l'été.
- 5 aout : Massieu plage – idem
- 2 septembre 2016 : soirée Plancha – Pour la rentrée, nous proposons un dernier barbecue pour terminer les vacances

Pour nous joindre : lebaratin38620@gmail.com / 06 80 85 27 15

Pour vous tenir au courant de l'actualité : <http://lebaratin38620.centerblog.net/>



Les Arts Urbains :

Le festival des arts urbains est une manifestation organisée par la MTR (médiathèque tête de réseau) de Chirens. Cette 8ème édition se déroule du 28 Mars au 28 Mai 2016. Ce festival reçoit le soutien financier du CDDRA (région Rhône Alpes Auvergne), du dispositif européen LEADER du Pays Voironnais et des communes. La « Récréation » en est le partenaire historique.

Ce festival rayonne sur 12 communes du Nord Voironnais : Massieu, Montferrat, Bilieu, Charavines, La Bâtie-Divisin, Le Pin, Paladru, Saint Bueil, Saint Géoire en Valdaine, Velanne, Voissant et Chirens



Le programme est très riche avec divers arts de rue : Beatbox, Rap, Slam, Hiphop, Breakdance, Capoeira, Graff, fresque, Light painting, Street Art, pochoir, Percussions corporelles, VTT sont proposés. Une trentaine d'artistes et intervenants sont accueillis, ainsi que 6 groupes de musique et de danse.

Le festival c'est 14 spectacles et événements, 12 ateliers de printemps ayant eu lieu pendant les vacances scolaires de Pâques, 60 ateliers scolaires sur 11 disciplines différentes. Des démonstrations seront faites également dans les collèges de Chirens et La Garenne et dans les lycées de la Martellière et Ferdinand Buisson.

Le 9 Avril, les Arts Urbains ont fait escale à Massieu pour le premier Battle de Beatbox Junior animé par Alem champion du monde de Beatbox en 2015. 19 jeunes répartis en 2 catégories, les - de 8 ans et les -de 15 ans, se sont affrontés en Battle micro à la main devant 250 spectateurs.

Pendant les vacances scolaires plusieurs ateliers de printemps ont eu lieu à Massieu : Breakdance le lundi 11avril, Beatbox et percussions corporelles le mardi 19 avril, Hiphop le 20 avril.

Le festival continue et vous pouvez suivre son actualité sur www.artsu.chirens.fr.

Ne manquez pas la soirée de clôture le SAMEDI 28 MAI à partir de 20 heures à Chirens.

Agenda :

Le samedi 21 mai 2016 de 15H00 à 19H00 : 4ème fête de la petite enfance au parc de la Murgière (P'tite ferme Bohème, château gonflable, etc.).

Le samedi 21 mai 2016 à 20H30 : soirée Cabaret à l'Espace Versoud de St Geoire en Valdaine – Cocktail Melody accueille « Pink Lady Show » - Entrée adultes 12 € - 13/18 ans 8€.

Les samedi 21 et dimanche 22 mai 2016 : Musées en fête / Nuit des musées, animations, ateliers, et visites nocturnes – se renseigner sur « isere-tourisme.com ».

Le vendredi 27 mai 2016 à 18H30 au jardin de ville de Voiron **puis à 20H00** grande parade jusqu'à la place St Bruno de la 5ème Biennale « Tous créateurs » avec le spectacle Girafes et Compagnie.

Le samedi 28 mai 2016 à partir de 11H30 : Fête des Voisins/Massieutins – organisée par le café associatif « le Baratin » au parc de la Murgière et ouvert à tous les Massieutins.

Le samedi 28 mai 2016 à 20H00 à Chirens, soirée de clôture des 8èmes Arts Urbains organisés par la bibliothèque municipale de Chirens et les communes de Massieu, Bilieu et Velanne.

Le vendredi 3 juin 2016 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » - Soirée Jeux. Consommations réservées aux adhérents.

Le dimanche 5 juin 2016 de 8H30 à 17H00 : pucier du sou des écoles à la salle des fêtes de Massieu.

Le vendredi 10 juin 2016 à 20h30, samedi 11 juin 2016 à 19h30 et dimanche 12 juin 2016 à 14h30, week-end Théâtre à la salle des fêtes de Massieu (se reporter à l'affiche).

Le vendredi 1er juillet 2016 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » Massieu plage en terrasse, jeux de boules. Consommations réservées aux adhérents.

Le dimanche 3 juillet 2016 : Randonnées annuelles du Massieu Cyclo Tourisme.

Le lundi 18 juillet 2016 au soir : « Bal en scène » bal/spectacle de « Grange et Compagnie » à la salle des fêtes de Massieu (Entrée 12 € avec une boisson comprise).

Le dimanche 24 juillet 2016 : au parc de la Murgière, journée de détente de la coordination sociale des retraités de la Valdaine.

Le vendredi 5 août 2016 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » Massieu plage en terrasse, jeux de boules. Consommations réservées aux adhérents.

Le vendredi 2 septembre 2016 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » Soirée Plancha. Consommations réservées aux adhérents.

Pour info : le « Baratin » est ouvert aux adhérents baratineurs (5 euros la cotisation annuelle pour les plus de 16 ans) - adresse mail : lebaratin38620@gmail.com

Secrétariat de mairie

Horaires :

Lundi 13h30-15h30

Mercredi 8h-10h

Jeudi 16h-19h

Téléphone :

04 76 07 52 79

Courriel :

mairie.massieu@paysvoironnais.com

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie itinérante de la Valdaine

06 85 74 01 69

Relais Assistantes Maternelles

06 98 02 51 81

Numéros utiles

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des impôts de La Tour du Pin

04 74 83 29 29